

■ André Mugnier, Président de la commission de suivi du projet Médialoup

# Pour la construction d'une meilleure coexistence entre le loup et les activités humaines

**Le loup est réapparu en France en 1992. Sa population est estimée aujourd'hui à 250 individus et son expansion démographique et géographique est de l'ordre de 20 % par an. Quel est l'impact du loup sur la faune sauvage et les populations d'ongulés chassables ? Coexiste-t-il bien avec le monde de la chasse ? Rencontre avec André Mugnier, président de la fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie et Président de la commission de suivi du projet Médialoup.**

## *L'Information Agricole – En quoi les chasseurs sont-ils concernés par le loup ?*

André Mugnier ■ Le retour du loup génère des inquiétudes dans le monde cynégétique. D'une part, les chasseurs craignent qu'il contribue à une diminution des populations de grand gibier chassable qu'ils gèrent depuis de nombreuses années. D'autre part, la pratique de la chasse sur les zones à loup pourrait être amenée à changer sous la pression de la Commission européenne. Je rappelle que les fédérations de chasseurs sont des associations agréées au titre de la protection de l'environnement et que la loi Chasse de 2000 responsabilise celles-ci sur la gestion de la faune sauvage et de ses habitats, qu'elle soit gibier ou non gibier. Concernant la chasse au sanglier par exemple, les fédérations s'inquiètent des répercussions qu'une diminution imposée de la chasse pourrait engendrer sur les dégâts aux cultures. Dans ce cadre, il est donc légitime que les fédérations de chasseurs se sentent concernées et aient initié le projet Médialoup.

## *I. A. – En quoi consiste le projet Médialoup ?*

A. M. ■ Médialoup est un projet de médiation et de communication participative sur le loup et le monde cynégétique en France. Il existe peu d'informations techniques et factuelles disponibles ou valorisées sur l'impact du loup sur la faune sauvage et les

populations d'ongulés chassables. L'objectif de ce projet est donc de créer une dynamique d'échanges entre partenaires en France et à l'étranger, sur les thèmes de la cohabitation entre acteurs cynégétiques et les populations de loups. La question n'est pas d'être pour ou contre le loup. Ce positionnement a maintenant vingt ans. Le loup est bel et bien là et colonise chaque jour de nouveaux territoires. Le projet Médialoup doit permettre d'apporter une contribution à la construction d'une meilleure coexistence entre cette espèce et les activités humaines. Pour ce faire, des ateliers d'échange d'expériences avec l'Italie, la Suède et l'Espagne sont organisés avec un financement du ministère de l'écologie ainsi que de la fondation de la maison de la chasse et de la nature. Cette capitalisation d'expériences permettra également d'élaborer avec les autres partenaires de travail des propositions pour le prochain Plan d'action national sur le loup 2013-2017.

## *I. A. – Vous avez rencontré une délégation italienne et vous vous êtes rendus en Suède. Comment se passe la cohabitation avec le loup là-bas ?*

A. M. ■ En Italie, on dénombre plus de 1 000 loups et la Suède en compte près de 300. D'après les informations obtenues, les relations avec le monde de l'élevage sont contrastées selon les régions et les types de production. Dans les zones où les brebis sont destinées à la production de lait,

la cohabitation serait plus sereine en Italie qu'en France. Par contre, dans les zones où les ovins sont élevés pour la viande, les conflits sont similaires à ce que nous pouvons rencontrer chez nous. Dans le centre de l'Italie où le loup a toujours été présent, les bergers sont habitués aux pratiques de protection de leurs troupeaux. A l'inverse, dans les Alpes où la colonisation du loup est récente, l'acceptation est plus difficile. Ce problème vient s'ajouter aux dégâts liés à la présence d'effectifs importants de chiens errants ou de sangliers. En Suède, bien que le loup fasse l'objet d'une politique de destruction dans les zones à élevage de rennes, sa présence est, aujourd'hui, globalement



acceptée par la population et les éleveurs pour autant que les politiques de protection et d'indemnisation soient efficaces.

En ce qui concerne le monde de la chasse, il apparaît qu'en Italie et en Suède les chasseurs s'accommodent relativement bien du retour du loup et participent progressivement aux projets d'acquisition de connaissances et de suivi de l'espèce. Même si, là encore, l'acceptation diffère selon les régions, globalement, cette coexistence est jugée satisfaisante par les fédérations italienne et suédoise des chasseurs. Elle serait liée au fait qu'en Italie, la compétition entre chasseurs et loups pour la ressource en gibier est perçue comme plus « virtuelle » que « réelle » compte tenu des grandes densités d'ongulés. En Suède, les populations d'élan, principale espèce proie du loup, sont suffisamment importantes pour le maintien d'une population viable de loups. Les chasseurs suédois déplorent cependant les attaques du loup sur les chiens de chasse. Chaque année, ils sont près de 30 à 40 chiens à être tués par les loups. De nombreux actes de tirs illégaux sont également régulièrement constatés. Dans ce contexte, les chasseurs suédois sont en faveur de la régulation du loup afin de stabiliser les effectifs.

**I. A. – La France peut-elle tirer des enseignements de l'exemple italien et suédois ?**

A. M. ■ Oui, comme des éléments sur la biologie de l'espèce et notamment sur sa formidable capacité de déplacement et de colonisation de nouveaux territoires. Sa capacité à traverser des zones aménagées ou semi-urbanisées a surpris les participants à ces ateliers. En Suède, une louve capturée sur son domaine vital puis déplacée à 400 km a refait le chemin en sens inverse. Cette opération a été répétée trois fois ! Il faut aussi signaler qu'en Suède, la majorité des participants à l'atelier a eu la perception que la collaboration entre l'Etat, les chasseurs, les agriculteurs et les associations de protection de la nature était meilleure qu'en France. Un programme pluriannuel de régulation du loup a été mis en place



Photos: Fédération départementale des chasseurs de la Haute-Savoie

en contrepartie d'une politique de relâchés, destiné à résoudre un problème de consanguinité de la population suédoise de loups.

**I. A. – Quelles sont vos premières conclusions ?**

A. M. ■ Il est trop tôt pour dresser des conclusions car l'atelier d'échange avec l'Espagne n'a pas encore eu lieu. Néanmoins, une première observation positive peut être faite. En France, le monde de la chasse prend conscience et prend acte du retour

du loup ainsi que de la dissémination naturelle de l'espèce sur les territoires ruraux. L'enjeu du monde de la chasse est maintenant de savoir comment s'adapter à cette nouvelle donne, de contribuer activement au suivi de l'espèce, et de proposer une stratégie de collaboration avec les éleveurs et l'ensemble des parties prenantes de cette problématique. Les chasseurs font partie de la solution et pas du problème.

**Propos recueillis par Pierre Savy**

**LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SUIVI MÉDIALOUP**

- Le ministère en charge de l'écologie,
- l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage (en tant que membre observateur),
- la Fondation de la maison de la chasse et de la nature,
- la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles,
- la Federation of Associations for Hunting and Conservation of the European Union,
- l'Association nationale des lieutenants de louvèterie,
- l'Association des chasseurs de grand gibier,
- et les Fédérations départementales des chasseurs 04, 06, 26, 39, 48, 66, 64, 73, 74, et 88.

**Pour plus d'informations :** <http://medialoup.chasseurdefrance.com/index.html>